

PRÉFET DE LA RÉGION PAYS DE LA LOIRE

Déviations de Moulay et Mayenne

Poursuite des travaux dès l'été 2011



© Inrap

Vue aérienne du bourg de Moulay installé dans l'enceinte fortifiée de 12 ha

Mai 2011



Cofinanceurs



Partenaires



PREFET
DE
LA MAYENNE

DIRECTION
REGIONALE DES
AFFAIRES
CULTURELLES



Les travaux de la déviation de Moulay-Mayenne

Quelle est la nature de ces travaux ?

Les fouilles de l'oppidum du Mesnil et de la ferme de La Hucherie se terminent. La fouille de la ferme de La Garde se terminera cet automne. Ces emprises vont donc être libérées des contraintes archéologiques et les travaux vont pouvoir se poursuivre ainsi :

- Réalisation d'une section de 2,7 km, entre le giratoire du Petit Mesnil déjà réalisé et l'échangeur intermédiaire avec la route départementale 24, à 2x1 voies avec une voie pour véhicules lents dans le sens de la montée. Cette section se raccorde au giratoire actuel du Petit Mesnil sans modification de celui-ci, après avoir franchi la voie verte à niveau.
- Réalisation d'une section de 1,8 km jusqu'au niveau de la route départementale 509 à 2x2 voies où la déviation rejoint la route nationale actuelle.
- Quatre ouvrages d'art seront construits : le plus important de 120 mètres de long permettra de franchir l'Aron.
Les trois autres ouvrages d'art permettront de franchir les voies communales du Petit Mesnil, la route départementale 509 (qui sera déclassée du réseau départemental) et la route départementale n°24, dans l'hypothèse de dénivellation complète de cet échangeur. Des ouvrages hydrauliques sont aussi prévus pour permettre l'écoulement des eaux du Rouillon notamment.
- Les travaux de protection de l'environnement comprennent :
 - des bassins de collecte et traitement des eaux,
 - des murs et ouvrages de protections acoustiques,
 - des aménagements paysagers.

Qui fait quoi ?

La DREAL assure la maîtrise d'ouvrage de l'opération. La maîtrise d'œuvre est réalisée par la DIR Ouest/SIR de Rennes avec un appui technique des équipes du SIR de Nantes pour les ouvrages d'art. La SNCF, en tant que bureau d'études, est chargée des études détaillées des ouvrages d'art. Le contrôle extérieur des études est confié au bureau d'études nantais SCE.

La DIR Ouest assurera, après sa mise en service, l'exploitation et l'entretien de la déviation. L'actuelle RN162 sera déclassée en voiries communales et départementales.

Les travaux seront réalisés par des entreprises désignées après appel d'offres. C'est ainsi que l'INRAP réalise actuellement les fouilles archéologiques. L'entreprise locale Chapron, située à Sainte Gemmes le Robert, a effectué les travaux sur la voie communale du Petit Mesnil. L'entreprise qui réalisera les travaux prévus cet été va être prochainement désignée, l'appel d'offres est en cours.

Les travaux de la déviation de Moulay-Mayenne

Quel calendrier ?

En 2008, la partie centrale de la déviation était mise en oeuvre. Dès 2009, les fouilles archéologiques ont débuté par l'oppidum du Mesnil, situé sur la commune de Moulay entre les lieux dits de La Rabottière et Le Petit Mesnil. Ces fouilles importantes se terminent en juin 2011. Parallèlement, deux fermes gauloises sont aussi fouillées : celle de La Hucherie de mars à mai 2011 et celle de la ferme de La Garde jusqu'à l'automne prochain.

En septembre dernier, l'Etat, préfet de région des Pays de la Loire, le Conseil régional des Pays de la Loire, le Conseil général de la Mayenne et la Communauté de communes du Pays de Mayenne ont confirmé leur accord technique et financier pour la suite des travaux de la déviation. Cet accord s'est concrétisé par la signature de la convention de financement de ces travaux à hauteur de 29,6 millions d'euros.

Les études détaillées ont de suite été engagées. Elles permettront, une fois approuvées, d'élaborer les dossiers des appels d'offres des marchés de travaux.

Sans attendre l'achèvement des fouilles archéologiques et des études, les premiers travaux ont débuté. La voie communale du Petit Mesnil a été déviée à l'automne 2010. D'une manière relativement similaire, les travaux de dévoiement de la voie communale de La Rabottière vont débiter cet été.

Enfin, les travaux de pré-terrassement du viaduc sur l'Aron seront aussi engagés cet été : ils consistent essentiellement par un enlèvement de la roche à l'explosif. Les riverains seront informés des dates précises d'intervention et un constat d'état de leur habitation sera réalisé au préalable par un huissier de justice.

De 2012 à 2015, les travaux consisteront à réaliser les ouvrages d'art, les terrassements, les chaussées et l'assainissement. Les travaux de signalisation et d'environnement termineront l'opération.

Qui finance ?

Le coût de ces travaux est de 36 millions d'euros, intégrant le coût des fouilles, des études et des acquisitions foncières.

Le financement est le suivant :

- Etat 50%,
- Conseil Régional des Pays de la Loire 40%,
- Conseil Général de Mayenne 5%,
- Communauté de Communes du Pays de Mayenne 5%.



Quelles sont les dernières découvertes ?

Dans les années 1970, une occupation gauloise retranchée dans un espace fortifié de 12 hectares est mise en évidence par des recherches archéologiques menées à Moulay. Aménagée à l'extrémité d'un vaste promontoire rocheux, l'enceinte est fermée par un imposant rempart, encore visible aujourd'hui. En 2004, un diagnostic permet de localiser un second rempart à 1 000 mètres en amont du premier, révélant une occupation gauloise beaucoup plus étendue. Ces découvertes changent radicalement la morphologie générale de ce site, dont la surface totale définie par les deux enceintes concentriques avoisine désormais les 135 hectares. Capitale vraisemblable du territoire des Aulerques Diablintes aux II^e et I^{er} siècles avant notre ère, Moulay correspond au plus vaste oppidum identifié sur le Massif armoricain. Il intègre désormais la catégorie des grands oppida européens, jusqu'à présent inconnus dans l'ouest de la Gaule.

Menée sur un tracé linéaire de 1 400 mètres de longueur et environ 11 hectares, la fouille débutée fin 2009 est d'une envergure exceptionnelle. Elle permet d'aborder de manière inédite deux grandes problématiques inhérentes aux oppida : l'étendue des aménagements et leur degré d'organisation.

À Moulay, les résultats des recherches révèlent une occupation dense et structurée sur 80 hectares au minimum, faute de pouvoir prouver, pour le moment, que l'étendue de l'agglomération concerne l'intégralité des 135 hectares intra muros. Les vestiges découverts indiquent que l'organisation de l'espace, basée sur un système à dominante orthogonale, est structurée par un réseau de voies de circulation et de fossés d'orientations nord-sud et est-ouest. La ville est organisée en quartiers : résidentiels, à l'intérieur desquels se mêlent espaces privés et espaces collectifs (sanctuaire ?), et artisanaux. L'agencement des infrastructures et la permanence de modules architecturaux témoignent d'une gestion raisonnée de la ville assurée vraisemblablement par des géomètres et des arpenteurs.

La nouvelle enceinte de l'oppidum identifiée en 2004 correspondrait à une vaste ville nouvelle qui se serait développée au I^{er} siècle avant notre ère au pied de l'espace fortifié de 12 hectares. L'étendue et l'essor rapide de la ville nouvelle témoignent de la puissance de l'élite locale. La planification de l'espace urbain renvoie à une administration forte et complexe, inattendue pour cette société préromaine, capable de rassembler les corps de métiers nécessaires à sa mise en œuvre. L'oppidum de Moulay serait ainsi la plus vaste agglomération fortifiée du secteur, au cœur du terroir politique et économique des Aulerques Diablintes. Place-forte à la fois politique, religieuse, commerciale et artisanale, elle gère un territoire dont la superficie est équivalente à celle d'un de nos départements actuels et s'appuie sur des places-fortes intermédiaires, tel que le site d'Entrammes, comparables à nos sous-préfectures, ou encore sur des agglomérations commerciales dites « secondaires ».

La fouille sur l'oppidum se poursuit jusqu'à la fin du mois de juin 2011 sur environ 2 hectares. Le plan d'organisation de la ville pourra être complété, facilitant ainsi la compréhension du processus d'urbanisation au sein de l'enceinte fortifiée.

L'étude d'un vaste quartier artisanal est au programme de ces travaux de recherche. Elle permettra de caractériser les artisanats pratiqués (métallurgie, forge, travail du bois, céramique...), à partir des aménagements réalisés par les Gaulois, mais aussi par les déchets générés (outils abandonnés, scories...). Enfin, les archéologues travailleront sur le rempart du Petit Mesnil, qui matérialise la limite nord de l'extension de la ville. Son étude, sur près de 180 mètres de longueur, est une première à l'échelle européenne.



Rempart du Petit Mesnil



Empierrement du rempart du Petit Mesnil



Vue aérienne des fouilles de l'Oppidum

CONTACTS

Pour tout renseignement sur l'opération des fouilles archéologiques :

Préfecture de la Mayenne

Mélanie PLUSQUELLEC
Chargée de communication

Tel : 02 43 01 50 72
melanie.plusquellec@mayenne.pref.gouv.fr

DREAL des Pays de la Loire

Mission Communication

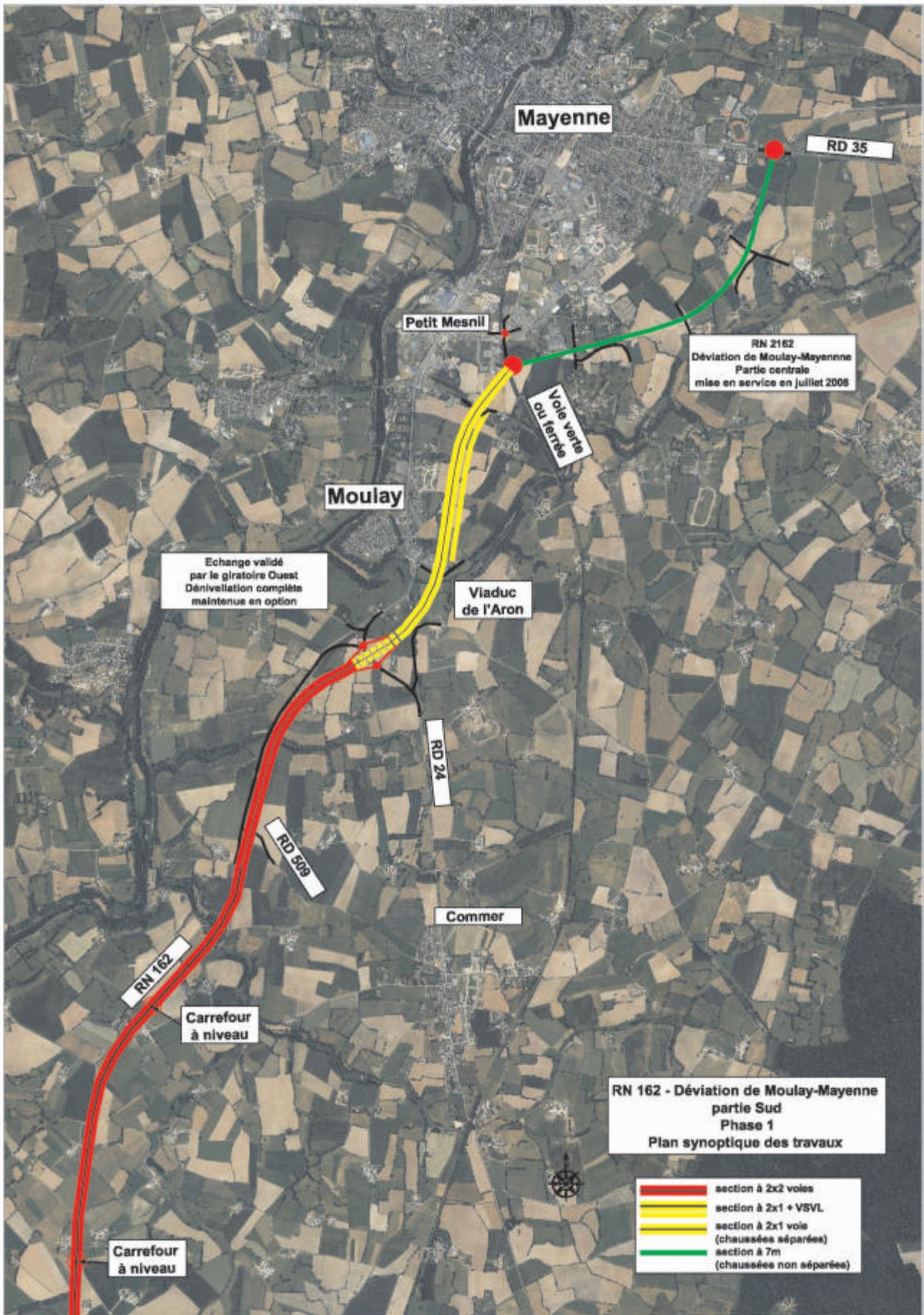
Tel : 02 53 46 59 01
mcom.dreal-pays-de-la-loire@developpement-durable.gouv.fr

Annexe 1

Plan détaillé des travaux engagés à partir de l'été 2011



Plan global de la déviation de moulay-mayenne



Plan interprétatif des indices archéologiques du secteur de l'oppidum du Moulay établi à partir du diagnostic de 2004

